

Théorie de l'architecture

Titulaires

Judith LE MAIRE DE ROMSEE (Coordonnateur) et Iwan Aldo STRAUVEN

Mnémonique du cours

HAAR-P4105

Crédits ECTS

5 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

Premier quadrimestre

Campus

Flagey

Contenu du cours

Le cours interroge ce qu'est au juste la théorie de l'architecture. What is architectural theory? (en anglais dans le texte pour manifester combien cette langue reste majoritaire dans le champ). Le cours est conçu moins pour répondre à cette question que comme **une plongée dans diverses manifestations de la théorie architecturale**, visant entre autres à faire sentir combien il est difficile d'établir les contours d'une définition définitive.

La série de cours entend **donner un aperçu de divers enjeux qui ont animé et animent aujourd'hui la théorie architecturale**. Il se s'agit pas d'un panorama exhaustif de l'histoire récente de la théorie architecturale, mais plutôt d'une série de réflexions sur des thèmes importants. Les cours sont donnés par des chercheur-es spécialistes des questions abordées, pour bénéficier d'une véritable expertise et éviter les effets de survol généraliste. L'ordre des conférences n'est pas chronologique.

Les conférences varient en effet quant à **la période historique** qu'elles couvrent. Les conférences varient également quant au **type d'objet** autour duquel elles s'articulent : autour d'un auteur (Tafuri), d'une controverse (nouveau pragmatisme architectural), d'un médium (l'exposition), d'une manière d'aborder l'architecture (approches dé- ou post-coloniales / études de genre en architecture), ou d'un sujet particulier (la participation, le paysage). Les conférences abordent chacune, d'une manière qui leur est propre, une problématique distincte :

- > le rôle de l'histoire, de la critique et de la théorie, par le biais de la carrière et des écrits de Manfredo Tafuri ;
- > la crise de la critique (comme pan de la théorie, comme activité discursive, et comme posture politique) au début des années 2000 ;
- > le rôle de l'exposition comme lieu d'énonciation de la théorie ;
- > le rôle des études de genre en théorie et histoire de l'architecture moderne ;
- > les apports et limites des études dites 'postcoloniales' ;

- > la participation du grand public et des minorités au jugement de l'architecture ;
- > les théories récentes du paysage ;
- > les approches redonnant une place centrale et un rôle plus actif aux objets et matériaux.

Bien sûr, beaucoup de problématiques échappent à cette liste, dont : la question urbanistique, la question esthétique, la question de la profession, la question du processus de conception et des moyens de représentation, la question des outils numériques, les questions structurelles et constructives, etc. Le cours vise surtout, par touches successives, à **donner goût à la théorie de l'architecture**. Il s'agit de faire saisir aux étudiant-es comment celle-ci se constitue dans la pratique de l'architecture autant qu'en dehors d'elle, sur une multitude d'objets possibles, toujours sujets à continuer la discussion.

Déroulement:

Les conférences ■ Tous les mercredis de 12h à 14h à l'auditoire Victor Bourgeois. Chaque conférence inclut à la fin un temps de discussion (± 15'). L'objectif est que les étudiant-es apprennent à interagir sur des sujets architecturaux ; qu'ils ou elles ramènent, par exemple, les interrogations de l'atelier au cours de théorie et vice-versa.

Les textes ■ Chaque cours est accompagné d'un texte obligatoire. Les étudiant-es doivent lire chaque texte en amont de la conférence liée.

Les devoirs sur les textes : la veille de chaque conférence, avant 20 heures, chaque étudiant poste sur l'U.V. un petit devoir en deux parties succinctes mais qui nécessitent d'avoir lu le texte

Les séminaires ■ Tous les mercredis après-midi, de 14h15 à 16h00, un séminaire obligatoire permet de discuter en petit groupe du texte obligatoire. Au cours du semestre, chaque étudiant-e participe obligatoirement à un séminaire. Une absence au séminaire occasionne une sanction de 20% sur la note finale. Le séminaire de lecture est l'occasion de développer une compréhension fine du texte, d'explorer l'argument principal de l'auteur à travers ce texte, les questions qui y sont abordées et de les mettre en discussion. On replacera le texte dans son contexte historique, historiographique, architectural et urbanistique.

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

Le cours vise à :

- > mettre les étudiant-es en contact avec des productions et réflexions récentes en théorie de l'architecture ;
- > montrer ce que peut être la théorie de l'architecture, ses différentes manifestations, les différents objets sur lesquels elle porte, les supports par lesquels elle se déploie, les controverses qui s'y jouent, le rapport qu'elle entretient avec la production bâtie, etc.
- > inviter les étudiant-es à se poser des questions sur leur pratique, leur discipline, leurs productions et celles qui les entourent ;

- > les exercer à exprimer et exposer des réflexions à ce propos ;
- > leur donner à lire, commenter et discuter des textes clefs de la théorie de l'architecture ;
- > les amener à rechercher eux-mêmes des ressources pour nourrir leurs questionnements.

À l'issue du cours, les étudiant·es doivent se montrer capables de :

- > situer et expliquer des propositions théoriques et leurs auteur·es
- > lire et discuter des textes en théorie de l'architecture de manière réflexive et critique
- > repérer les questions, les arguments, les hypothèses dans les textes théoriques
- > écrire un compte rendu de lecture qui met en contexte l'article ou l'ouvrage recensé et qui soulève les arguments de l'auteur et en fait une critique.

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Cours ex cathedra et séminaires de lecture rapprochée

Contribution au profil d'enseignement

Au travers de la production de documents réflexifs, l'étudiant sera capable de contribuer à l'élaboration de savoirs critiques disciplinaires et à leur diffusion auprès de professionnels ou du public. Il sera en outre en mesure de mettre en place une démarche réflexive sur son activité. Il sera conscient de l'importance de recourir à la lecture d'écrits théoriques et de suivre la production intellectuelle de son temps.

Par ailleurs, la formation du grade de master vise le développement d'étudiants/acteurs capables de poser progressivement des choix engagés :

En ayant conscience des enjeux sociétaux contemporains inscrits dans l'Histoire

En faisant preuve de posture réflexive, d'ouverture, d'initiative

En assumant une responsabilité citoyenne

En développant l'autonomie de réflexion et d'action indispensable aux confrontations et aux collaborations En intégrant la responsabilité éthique

En adoptant une posture professionnelle au service de l'intérêt collectif

En pouvant juger en autonomie du bienfondé d'une idée menant aux objectifs à atteindre par le projet et poursuivre avec détermination, même par une intervention modeste, la réalisation de cette idée et l'aboutissement de ces objectifs.

Références, bibliographie et lectures recommandées

Crysler, C. Greig, Stephen Cairns, and Hilde Heynen, eds. *The SAGE Handbook of Architectural Theory*. Washington DC: SAGE Publications, 2012.

L'introduction de cet ouvrage est un texte obligatoire sur lequel l'étudiant peut-être évalué.

L'étudiant doit lire les textes liés aux conférences données. Liste sur l'UV.

Support(s) de cours

Université virtuelle

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Flagey

Contact(s)

Judith.le.Maire@ulb.be

Iwan.Aldo.Strauven@ulb.be

Méthode(s) d'évaluation

Examen écrit et Travail personnel

Examen écrit

Question ouverte à développement long et Question fermée à Choix Multiple (QCM)

Examen à livre ouvert

Méthode(s) d'évaluation (complément)

Évaluation finale = 80% de la note

- > Examen écrit
- > Travail personnel

Évaluation continue = 20% de la note

Évaluation continue = 20% de la note:

- > participation active lors des séminaires
- > remise des devoirs la veille des conférences

NB : une absence au séminaire choisi par l'étudiant.e occasionne un 0/20 pour l'évaluation continue.

Évaluation finale = 80% de la note

Examen écrit (35%) : l'examen écrit prend cours pendant la session de janvier et se déroule à cours ouvert. Il est organisé de manière à vérifier que les étudiant·es ont une bonne connaissance des matériaux vus au cours des conférences et dans les textes des séminaires et sont capables d'y puiser une certaine quantité d'informations. La durée de l'épreuve est relativement courte.

Travail écrit (45%) : les étudiant·es remettent un travail de 3 pages (max. 7.000 signes, espaces et notes inclus, auxquels s'ajoutent une bibliographie et d'éventuelles illustrations), en version papier agrafé (pas de farde plastique). Le travail est imprimé en recto-verso en noir et blanc. Leur nom figure en haut à droite du document, ainsi que le nombre de signes espaces compris. Le travail ne comporte pas de page de garde. Le travail est remis obligatoirement sur l'Université virtuelle.

Il s'agit de la rédaction d'un compte rendu de lecture .

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Autre(s) langue(s) d'évaluation éventuelle(s)

Anglais et Néerlandais

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté
d'Architecture La Cambre Horta

MA-ARCH | **Master en architecture** | finalité Spécialisée/bloc 1

